

LIFFOL-LE-GRAND



Bulletin municipal

Janvier 2024

27 rue de l'Orme
88350 Liffol le Grand
Tél: 03 29 06 60 25
mairie@liffol-le-grand.fr

Site internet : www.liffol-le-grand.fr



Le mot du Maire



Liffoloises, Liffolois, mes chers administrés,

Nos regards se portent vers cette nouvelle année 2024. Adjoints et conseillers municipaux se joignent à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux de bonheur, prospérité, réussite dans vos projets et surtout de santé préservée.

Reconnaître que nous avons des espoirs et des rêves communs, cela ne fait pas disparaître les obstacles, ne résout pas tous les problèmes, et ne remplace pas la difficile tâche qui est de forger l'avenir de notre commune.

C'est pourtant en puisant dans notre imagination, notre énergie et nos ambitions que nous pouvons poursuivre notre engagement.

De cette façon, nous nous efforçons de faire progresser la vigueur et l'efficacité de l'action publique avec la mobilisation des élus et des agents municipaux. Je leur adresse tous mes remerciements pour leur disponibilité, leur réactivité et leur implication quotidienne au service des administrés.

J'adresse ma plus profonde reconnaissance à tous ceux dont le travail et la présence permettent au plus grand nombre de bénéficier sans cesse de tout ce qui vous aide à vivre et participe à votre bien-être.

Je tiens à saluer le dévouement de tous les bénévoles des associations. Je remercie chacune et chacun d'entre vous pour les actions et les efforts consentis pour animer notre commune et tisser ce lien social, culturel et sportif entre générations.

Nos actions éducatives et de découvertes pour les plus jeunes comme pour les plus âgés d'entre nous, dans nos structures d'accueil de la petite enfance comme à l'EPHAD, restent des priorités municipales.

Que cette nouvelle année soit heureuse et prometteuse d'une vie meilleure, surtout pour nos concitoyens qui sont dans la souffrance, la peine ou les difficultés.

Les membres du conseil municipal, du centre communal d'action sociale, les agents communaux et moi-même vous témoignent leur profonde sympathie et formulent un vœu d'espoir fécond autour des graines que nous plantons chaque jour pour un avenir meilleur.

« Apprendre d'hier, vivre pour aujourd'hui, espérer pour demain. En 2024, je vous souhaite des rêves à n'en plus finir et l'envie furieuse d'en réaliser d'autres. »

Avec toute mon amitié.

Cyril VIDOT
Maire de Liffol-le-Grand



Etat civil 2023

Naissances :



MARTIGNONI Mylan	Le 31 déc 2022
DIOGO Mia	Le 7 février 2023
MAZIER MEYER Keilyann	Le 7 février 2023
TUTIN Arthur	Le 14 mars 2023
THIERY Marceau	Le 11 mai 2023
LABRUDE Roxane	Le 13 juin 2023
THOUVENOT Emy	Le 10 août 2023
ATTENOT Martin	Le 05 sept 2023
DE LIBERALI Céleste	Le 06 sept 2023
MARCHESSEAU Eva	Le 21 nov 2023
MOUROT FOURMESTREAUX Naho	Le 29 nov 2023



Décès :

TOLLINI André	Le 5 janvier
MARCHAL Madeleine	Le 14 janvier
MIOT Jeannine née TAILLANDIER	Le 15 janvier
TAVERNI Georges	Le 19 janvier
MARCHAL Geneviève, née GAUGUE	Le 29 janvier
HUMBERT-DÉCRION Josette, née GODINHO	Le 29 janvier
HENRY Goulzarbay, née VALIDJY ISMALDJY	Le 8 février
COURTEAUX Johan	Le 12 février
HENRY Charles	Le 11 février
GEOFFROY Kévin	Le 22 février
CLÉVY Rose, née MAGNAC	Le 28 février
CHAUDRON Josiane, née CORROY	Le 4 mars
DESTER Christiane, née SCHUBERT	Le 6 mars
HOUQUE Daniel	Le 14 mars
CHANTIER Henriette, née MICHEL	Le 7 avril
PERROUD Gisèle, née BLONDEL	Le 23 avril
THIERRY Odette, née BANVOY	Le 4 mai
LANGARD Christian	Le 5 mai
BRIENNE Maryse, née RACHAT	Le 11 mai
MARQUE Robert	Le 12 mai
DORMOY Germaine, née LOUIS	Le 25 mai
BONA André	Le 27 mai

PACS :

PERROUD Frédéric & HOFFMANN Sabine
MARQUES Rémy & LISTAR Estelle
DUZCU Cemgiz & DEBARBAT Audrey
ETIENNE Thomas & VIDOT Léna
SANCHEZ Jean-Baptiste & DELIGNE Océane



Mariages :

HAMEL Damien & GOUJON Perrine
CHARIOT Yohann & LEBLANC Claudie
ADENOT Bernard & GUÉLARD Muriel
MARTIN Thomas & BARRIER Catherine
VIDOT Michel & GEOFFROY Josiane
FREBY Jérémy & MAHALIN Leslie
DORLET Arnaud & BRENE Florence
MORET Vincent & ROYER Brigitte
MAILLEFERT Cédric & KYSEL Aurélie
MANGEL Denis & ROGERAT Jennifer
CHASSIGNEUX Yvan & L'HÔTE Emmanuelle

GILLET Yves	Le 9 juin
GEHIN Ginette, née BARNET	Le 4 juillet
HENRYOT Pierre	Le 9 juillet
LAURENSOT Céline, née HEYOB	Le 18 juillet
HAMEL Damien	Le 2 août
BRUNEAU Georges	Le 23 août
POUSSIN René	Le 29 août
GILLE Monique, née COLLARD	Le 12 sept
HOFF Ernest	Le 18 sept
BOGARD Pierre	Le 18 sept
BOGARD Michel	Le 20 oct
HENOT Patrick	Le 26 oct
MEYER Danielle, née JOUAULT	Le 26 oct
SOULIE Josette, née MORISOT	Le 09 nov
LUISELLI Lorenzo	Le 13 nov
MARLIER Roger	Le 20 nov
ROUSSE Jean	Le 20 nov
BERLOT Jean-Claude	Le 1 ^{er} déc
HENOT Marie, née PONTOUX	Le 03 déc
RALLET Maryse, née HENRIOT	Le 14 déc
SERRIÈRE Monique, née FREYTAG	Le 21 déc
CHAPUT Pierrette, née PERSON	Le 21 déc

Personnel communal



Suite à une demande de mutation pour convenance personnelle, **Clara COMAZZETTO** a quitté son poste le 6 octobre 2023 pour intégrer l'Eurométropole de Metz.

Depuis octobre 2020, elle était en charge de l'accueil du public, de l'état civil, des affaires funéraires, des réservations de salles, de la communication et gérait ponctuellement l'agence postale communale. Nous remercions Clara pour l'efficacité de son travail au service du public et lui adressons nos souhaits d'épanouissement personnel et de réussite professionnelle.

Andréa ROUSSEL a rejoint les services de la mairie le 11 septembre 2023, en remplacement de Clara COMAZZETTO.

Mise à disposition par le centre départemental de gestion des Vosges pour une période de 6 mois, Andréa intégrera définitivement les effectifs municipaux à compter de mars 2024.

Déjà parfaitement intégrée à l'équipe, elle fournit un travail de qualité et accueille les usagers avec une bonne humeur caractéristique.

Bienvenue à elle !



Depuis la rentrée de septembre 2023, Mesdames **Viviane CHILLON** et **Halime BECKTAS** exercent à temps partiel, à raison respectivement de 18h00 et 7h00 par semaine, les fonctions d'agent d'entretien à l'école de l'Orme, et ponctuellement dans d'autres bâtiments communaux. Leur recrutement à durée déterminée intervient en raison de l'indisponibilité prolongée d'un agent titulaire.



Départ en retraite de Dominique RACLOT :

Agent des services techniques depuis 1996, Dominique RACLOT a quitté ses fonctions le 1^{er} août 2023 pour une retraite bien méritée.

Toutes nos félicitations pour les missions accomplies dans la commune et notamment l'entretien des espaces verts et des bâtiments, ainsi que la sonorisation de la salle des fêtes. Il a également œuvré en parfaite autonomie dans la gestion quotidienne de la station d'épuration. Cette gestion sera désormais assurée par un prestataire externe.

Au fil des années, il a également fait briller les yeux de nombreux spectateurs en organisant le spectacle pyrotechnique lors de la fête nationale en sa qualité d'artificier.

Nous remercions Dominique pour son dévouement et lui souhaitons de profiter pleinement des plaisirs et avantages qu'offre la retraite.



Remises de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale :

Cette médaille, attribuée par arrêté préfectoral, récompense la compétence professionnelle et le dévouement des agents de la fonction publique territoriale.

Elle comporte trois échelons : argent décerné après 20 ans de services, vermeil après 30 ans de services et or après 35 ans.

La médaille de vermeil a été remise à Madame Véronique BARBOSA, adjointe administrative en charge de l'urbanisme et de l'action sociale notamment.

Madame Marie-Ange BUJAN, agent territorial spécialisé des écoles maternelles, a également été décorée de la médaille de vermeil.

Monsieur David DELUNG, policier municipal, s'est vu quant à lui remettre la médaille d'argent.

Nous félicitons et remercions ces trois agents pour leur engagement au sein de la commune.



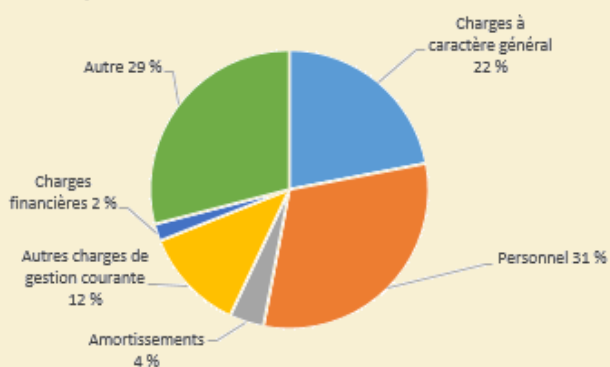
Finances

Budget primitif 2023 :

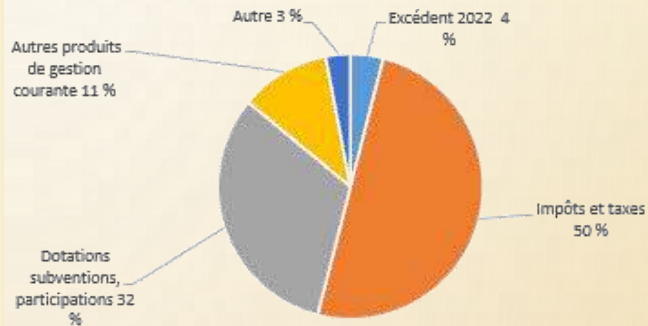


	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	2 223 880,11 €	2 125 521,08 €
RECETTES	2 223 880,11 €	2 125 521,08 €

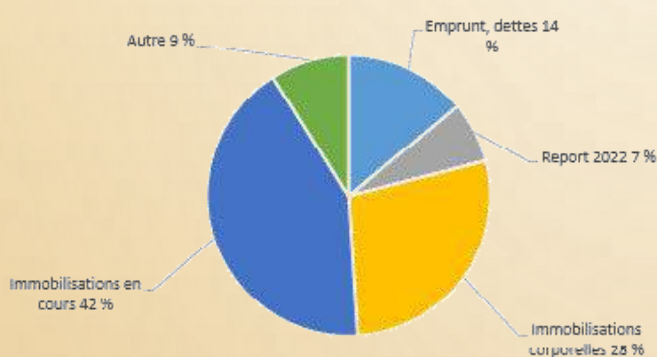
Dépenses de fonctionnement BP 2023



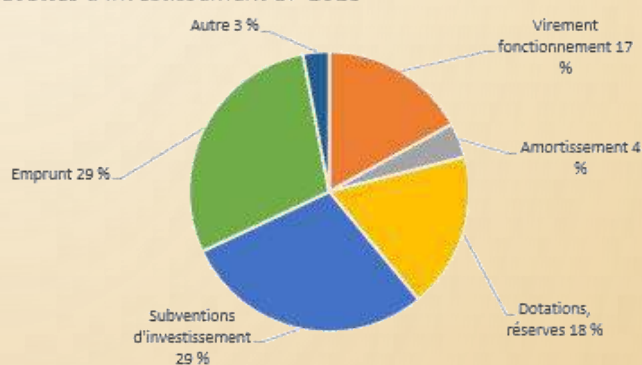
Recettes de fonctionnement BP 2023



Dépenses d'investissement BP 2023



Recettes d'investissement BP 2023



Commémorations



Le 08 Mai



Le 18 Juin



Le 14 Juillet



Le 11 Novembre



Le 5 Décembre



Nos écoliers

Carnaval des écoles :



Défilé costumé dans les rues, représentation à la salle des fêtes et goûter pour clôturer ce bel après-midi festif.

Le carnaval 2023 de nos écoles maternelle et élémentaire n'a pas failli à la tradition pour le plus grand plaisir de petits et grands.



Kermesses de fin d'année scolaire :

La fin du cycle scolaire en maternelle et en primaire est rituellement marquée par une remise de diplômes et cadeaux offerts par la municipalité (stylo, place de cinéma, livre sur l'apprentissage de la lecture), à l'issue d'une kermesse dans chaque établissement.

Une aventure pour les 18 enfants de grande section qui se dirigent vers le CP dans un nouvel établissement.



A l'école de l'Orme, les 30 élèves de CM2 destinés à intégrer le collège n'ont pas été oubliés. Avec leur diplôme et les cadeaux offerts par la municipalité (stylo, calculatrice et bon d'achat de 10 €), ils ont également obtenu un livre de l'éducation nationale.



Nous adressons nos félicitations et encouragements à nos jeunes écoliers.

Nous remercions vivement les équipes éducatives pour la transmission des connaissances et des valeurs républicaines.

Projets d'écoles :

Depuis la rentrée de septembre 2023, l'école maternelle fait l'objet d'une expérimentation portant sur un projet innovant de « classe ouverte ». Ce projet permet d'accueillir les enfants de Liffol-le-Grand et du secteur dès l'âge de deux ans. Il repose sur plusieurs axes, notamment une redynamisation du dialogue entre l'école et les parents permettant de faciliter la réussite scolaire.



Actuellement, ce sont 64 enfants qui fréquentent l'école maternelle. Tout au long de l'année, les équipes éducatives développent le projet scolaire validé par l'éducation nationale. Pour l'année précédente, il était orienté sur les mathématiques.

Découverte des langues, piscine, échanges avec la crèche et avec l'école élémentaire rythment au quotidien l'éveil à l'apprentissage des bases éducatives sous toutes ses formes.

Les enseignants de l'école élémentaire de l'Orme proposent aux enfants diverses actions : classe orchestre, lecture et visite de la bibliothèque intercommunale, du musée Bernard Counot, petit déjeuner en classe, participation aux commémorations républicaines, découverte des langues, piscine, campagne de lutte contre le harcèlement, journée de la gentillesse du 9 novembre, web radio en lien avec le collège Charles-Edouard Fixary. Permaculture et jardin potager sont également mis en place sur le site de l'école.



Textile Races 2023 :



Toujours dans le cadre de la sensibilisation des enfants, la Textile Race est un concours inter-écoles organisé par Refashion en partenariat avec Evodia (syndicat départemental de traitement des déchets), Vosges TLC (centre de tri textiles) et les communautés de communes de l'Ouest Vosgien et de Terre d'Eau. Du 9 octobre au 16 novembre, dix écoles se sont affrontées pour relever ce défi. L'école de l'Orme a collecté 2 949 kg de textiles et termine à la quatrième place du classement.

Au-delà de cet engagement, ce sont plus de 1000 élèves qui ont été sensibilisés sur le réemploi et la valorisation du textile. Ils peuvent être fiers d'avoir battu un record européen avec plus de 31 468 kg de textiles collectés et 164 actions de réparations.

Remise des brevets :



Etape importante en fin de classe de 3ème, le diplôme national du brevet et le certificat de formation générale sont remis à l'occasion d'une cérémonie républicaine qui a eu lieu le 17 novembre en mairie.

A cette occasion, 31 élèves du collège Charles-Edouard Fixary ont reçu en plus de leur diplôme un sac contenant une gourde, un stylo et un bon d'achat d'une valeur de 25 Euros.

En présence d'élus, enseignants et parents, ils ont été vivement félicités pour la réussite de leur scolarité et encouragés dans la poursuite de leur vie personnelle et en tant que citoyen.

Conseil des jeunes

Le conseil municipal des enfants et des jeunes composé de 19 membres élus en octobre 2021 a fait l'objet d'une reconduction de mandat pour une année supplémentaire pour les 15 jeunes volontaires issus de cette assemblée.

Isabelle CARRET-GILLET, adjointe en charge de la jeunesse, et les membres de sa commission ont proposé la poursuite de l'engagement de nos jeunes citoyens, en accord avec le conseil municipal, ceci pour prolonger leur implication et leur initiation citoyenne, leur fonction d' élu ayant été quelque peu entravée à la sortie de la crise sanitaire liée au COVID-19.

Le Conseil des Jeunes est composé de RIU Valentin, FIORINI Elio, SROKA Lucie, SROKA Solène, SROKA Quentin, GERARD Cloé, FEVRE Noé, ROSENG Léna, MARTIN Lola, MARQUELET Simon, ROUYER Lola, TOPART-GIROD Louise, SIMON Emma, BOREL Aaron et KOEHL Jade.



Toujours très présents lors des commémorations officielles au monument, au travers des différentes animations portées par la commune et fort de propositions pour améliorer et animer le cadre de vie de chacun, c'est toujours un plaisir partagé de pouvoir travailler en leur compagnie.

Pour l'année 2023, ce fut le projet d'aire de jeux en cours d'aménagement au lotissement du Val de la Goulotte qu'ils ont souhaité impulser, et pour la fin d'année, le concours des lutins malins a été lancé à destination de notre jeunesse. Afin de clôturer l'année, un goûter a eu lieu en mairie avec une dégustation de gâteaux réalisés par les jeunes élus. A cette occasion, des illustrations et dessins ont été réalisés aux fins de distribution aux EHPAD Saint Simon et du pont du Gué, pour le plus grand bonheur des résidents !

Nous les remercions vivement pour leur contribution active à la vie communale.



Vie communale

Jobs d'été :

Dans le cadre de contrats saisonniers, la mairie a recruté au cours des mois de juillet et août des jeunes âgés de 16 à 18 ans afin de favoriser leur première expérience professionnelle.

Pour l'année 2023, ce sont 3 garçons et 9 filles qui ont été retenus pour renforcer les équipes des services administratifs, techniques, de l'entretien ainsi que du centre de loisirs :

KOEHL Lylou
PIRES Célia
MOUZON Capucine
VIEL Lily-Ambre
MARQUELET Louis
RENAUX Paul
FERNANDES Elias
GAUGIEN-DUVOID Clara

CHAUVIERE Marie
COURTEAUX Lou
ROSARD Lilou
COQUIN Juliette



Nouveau-nés :



A l'occasion de la fête des mères, parents et nourrissons ont été accueillis en mairie pour une remise de cadeaux.

L'association Familles Rurales s'y est associée pour combler d'attentions ces 16 enfants (5 filles et 11 garçons) nés entre mai 2022 et mai 2023.

Félicitations aux parents et bienvenue aux petits arrivants :

FREBY Valentin
MARTIGNONI Mylan
JEANMAIRE Sacha
BOLIGNINI Valentina
MOUILLET Louis
MOIBERT Lyzio
MERGER Giulia
BÊME Yeimy
CHABOISSIER Ilona
LERAT Tiziano
MAZIER MEYER Keilyann

CONTE Elyo
LARRIERE Malo
DIOGO Mia
TUTIN Arthur
THIERY Marceau



Mise à l'honneur de nos doyennes et doyens :

Le vendredi 2 juin, nous avons mis à l'honneur Mme Marie-Thérèse ANDRE, âgée de 95 ans, et M. Pierre BONNET, âgé de 96 ans, demeurant chacun en leur domicile à Liffol-le-Grand.



En établissement adapté, Mme Jeanne THOMAS, âgée de 101 ans, et M. André MOUZON, âgé de 97 ans, ont également été honorés.



Au nom de la municipalité, qui les a honorés d'un petit présent, nous avons félicité et adressé toute notre affection aux doyens de la commune, ravis de partager ce moment de convivialité.

Solidarité Ukraine :

Une action de solidarité élaborée conjointement entre les communes de Liffol-le-Grand, Bazoilles-sur-Meuse, l'association Familles Rurales et l'amicale des sapeurs-pompiers a permis une nouvelle collecte de produits de première nécessité et de numéraire.

Messieurs Francis HEYOB, Francis HOFFMANN, Fabien LABRUDE et Alain RAGUET, à bord de deux véhicules, ont acheminé le convoi humanitaire de 24 m3 à destination du peuple ukrainien.

Un grand bravo pour cet élan de générosité et merci aux nombreux donateurs. La somme de 2 200 € a permis d'assurer les frais de transport.



Soutien aux maires :



Le 3 juillet à midi, l'association des maires de France appelait à un rassemblement organisé dans de très nombreuses villes, en soutien aux élus de plus en plus soumis aux violences et incivilités de toutes sortes.

Attachés à la commune et à la République, des administrés se sont réunis sur le perron de la mairie en compagnie d'élus et d'agents communaux.

Formation PSC1 :



En avril, sous la direction de Magali VIDOT, infirmière au centre de secours, dix personnes volontaires parmi les agents communaux, les élus et le personnel en contact avec les enfants ont participé à une formation aux gestes élémentaires de premiers secours à la caserne Denis Gonckel.

Cette journée de formation (théorie, pratique, mise en situation) ponctuée par un certificat de compétences, permet aux participants d'acquérir les gestes et réflexes nécessaires pour réagir à des situations d'assistance aux personnes en danger ainsi qu'à des situations de la vie quotidienne.

Nos remerciements vont aux partenaires du centre de secours et du SDIS, et nos félicitations à l'ensemble des personnes formées et désormais titulaires du PSC1.



Travaux réalisés

Extension du réseau de chaleur :

Le réseau de chaleur communal fonctionnant à la biomasse alimente le gymnase, la caserne de pompiers, l'AFPIA, le collège Charles Edouard Fixary, les locaux du service technique, la mairie, la maison de santé et la salle des fêtes. Au cours de l'été et de l'automne, il a fait l'objet de travaux d'extension pour raccorder l'EHPAD Saint Simon.

Depuis le mois de novembre, les occupants de l'EHPAD bénéficient de cette fourniture de chaleur. Les frais de fonctionnement et d'entretien seront facturés à la résidence par le biais d'une police d'abonnement.

Les travaux d'un montant de 358 444 € sont financés par des subventions publiques et des certificats d'économie d'énergie à hauteur de près de 90 % du montant des travaux. Le solde sera versé par l'établissement Saint Simon au titre du droit d'entrée.



Engazonnement du cimetière :

La commune repense au lieu de recueillement qu'est le cimetière, en redonnant sa place au végétal et en renouvelant les méthodes d'entretien, du fait de l'interdiction de l'utilisation des produits phytosanitaires intervenue en 2022.



A l'automne, les agents communaux ont mis en œuvre la technique de l'hydromulching, procédé qui consiste à déposer par projection une couche de substrat de matière organique et de semences pour obtenir un tapis de végétation herbacée à croissance lente

L'objectif est de favoriser la biodiversité en recréant une trame verte, en préservant notre environnement tout en redonnant au cimetière le cadre qu'il mérite. Le gravier va disparaître pour laisser place à une couverture végétale gazonnante saine, esthétique et durable, nécessitant un entretien plus aisé.

La flore, plus spontanée, devient une richesse qu'il va falloir accepter et apprendre à maîtriser.

Concernant les coûts, ils sont constitués de 12 000 € de frais de personnel pour la préparation du terrain durant la période de juillet à novembre, ainsi que de 11 136 € pour la location de matériel et l'achat des produits et semences.



Lotissement du Val de la Goulotte :



La viabilisation des nouvelles parcelles est terminée. Elle comprend l'extension du réseau d'assainissement et d'eau potable, des réseaux secs (télécommunications, électricité et éclairage public), des trottoirs ainsi que de la voirie définitive.

Deux plateaux surélevés (ralentisseurs) sont positionnés aux intersections pour la sécurité des piétons et usagers de la route.

La pose d'un transformateur électrique s'est avérée nécessaire. En ce qui concerne l'eau pluviale et afin de ne pas saturer le réseau déjà existant, un bassin de rétention a été créé afin d'en réguler le débit. Ce bassin entièrement sécurisé par une clôture comprendra un aménagement végétal.

Le montant des travaux s'élève à 922 274 € HT dont 57 975 € HT pour l'extension du réseau d'eau potable par le syndicat des eaux de la Manoise, 80 375 € HT pour le réseau électrique, 65 543 € HT pour l'éclairage public par le syndicat d'électricité des Vosges, 696 836 € HT pour la partie voirie, trottoirs et assainissement ainsi que 21 545 € HT pour la maîtrise d'œuvre.

D'ici à quelques semaines, après division parcellaire par un géomètre, 24 parcelles seront disponibles à la commercialisation.

Un nouvel arrêt de bus pour les enfants scolarisés est opérationnel depuis le début d'année 2024.

L'aménagement de l'aire de jeux va se poursuivre au printemps. Un jeu à grimper de type araignée y est déjà implanté.



Réfection partielle du Chemin du Pachon :

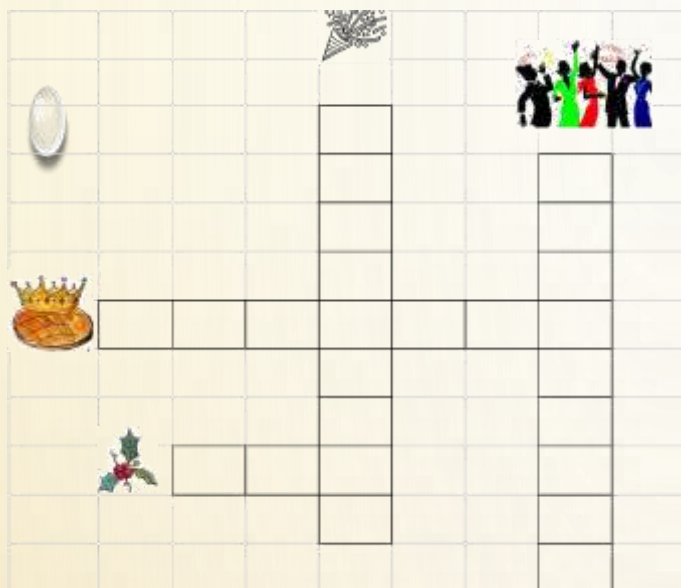


L'exploitation forestière dans le secteur du Pachon a engendré une dégradation partielle de son chemin d'accès. Pour son utilisation, une convention est établie avec le propriétaire privé à l'origine de cette exploitation forestière.

Les travaux de réfection ont occasionné une dépense de 17 072 € HT, financée en partie par la commune pour la somme de 10 000 € HT, et le reste par le pétitionnaire sachant que la redevance perçue ces trois dernières années auprès de l'exploitant privé s'élève à 6 800 €.

Jeux enfants

Mots cachés :



Rebus :

Trouvez un lieu bien connu des liffolois !



Mots mêlés :

Retrouvez 13 mots sur le thème de la nouvelle année et découvrez un mot de 4 lettres qui y est caché !

- - - -

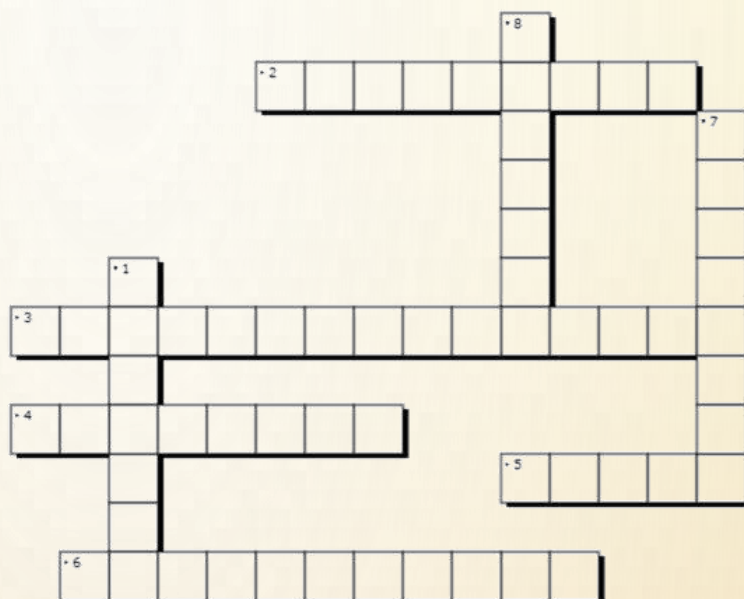
S	E	R	P	E	N	T	I	N	S
J	C	O	T	I	L	L	O	N	S
A	M	I	N	U	I	T	I	V	Y
N	R	M	I	N	U	I	T	O	L
V	O	R	E	I	N	E	O	E	V
I	I	E	F	E	T	E	J	U	E
E	G	A	L	E	T	T	E	X	S
R	E	T	R	E	N	N	E	S	T
R	E	V	E	I	L	L	O	N	R
E	P	I	P	H	A	N	I	E	E

Réponses aux jeux, disponibles en mairie !

Jeux adultes

Mots cachés :

- 1 : Ce fut peut-être mon premier nom
- 2 : Je fais partie de cette circonscription
- 3 : Mon abbaye se nomme ainsi
- 4 : Le nom de l'un de mes ruisseaux
- 5 : Mes sièges et meubles en ont
- 6 : On me nommait ainsi en 1735
- 7 : Je me trouve au bois le Comte
- 8 : Ce Saint a donné son nom à ma fête
de village



Chiffres cachés :

4		1	5	9	2		3	8
	3	9				5		4
	8			3	1	7		
3	9	7			5		6	1
				8	7		2	9
	2	8	3	6				5
	4		7		6		5	
7		3	9			2		6
9		5		2	3		4	7

Réponses aux jeux, disponibles en mairie !

Projets de travaux

Travaux de voirie 1^{ère} tranche :

Les travaux de voirie portant sur une largeur de route de 5 mètres et sur les trottoirs de la rue latérale sont pratiquement terminés. Il ne reste plus qu'à y réaliser les aménagements paysagers et à installer le mobilier urbain.

En début d'année, le chantier concernera les rues de Bazoilles et du champ Châtenois, selon la même configuration.

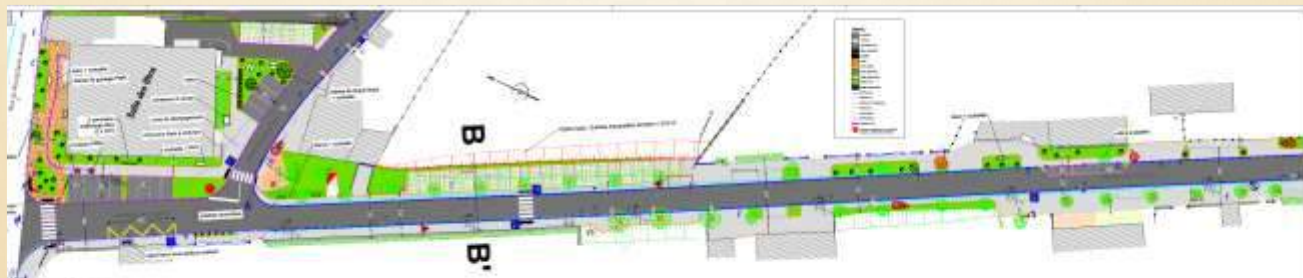
Le montant des travaux pour cette première tranche est de 651 852,00 € HT subventionné à hauteur de 63 000,00 € HT par le département des Vosges et de 162 963,00 € HT par l'Etat, soit un total de 225 963,00 € HT de subventions publiques.



Travaux de voirie 2^{ème} tranche :

Prévus pour débuter en fin d'année 2024, ces travaux comprendront des aménagements aux abords de la salle des fêtes ainsi qu'une partie de l'avenue de la gare.

L'objectif est de permettre un stationnement facilité à proximité de la salle des fêtes, de traiter l'espace disponible du carrefour du Caron suite au sinistre intervenu dernièrement, de sécuriser piétons et usagers de la route, de respecter les nouvelles règles environnementales en favorisant l'infiltration des eaux à la parcelle, de créer des massifs vivaces. L'enfouissement des réseaux secs de l'avenue de la gare devrait compléter ce bouquet de travaux.



Réfection partielle de voirie :

La technique employant un enrobeur-projeteur (blow patcher) afin de reprendre en surface l'état dégradé de la chaussée a été employée en fin d'année 2022 dans certaines rues et devait être poursuivie à l'automne 2023. Ces travaux sont reportés au printemps 2024 pour la Route de Fréville, le Chemin Derrière la Ville, les rues d'Alsace, de la Gravière, de la voie Saint Jacques et du Foulot.

Feux tricolores :



Une étude de faisabilité relative à la remise en service des feux tricolores au carrefour de la rue d'Harréville et de la route départementale a été confiée à un prestataire. Un devis devrait être produit prochainement afin d'envisager la remise en service de ces feux pour raison de sécurité.

Eclairage public :



Le syndicat départemental d'électricité des Vosges qui détient les compétences investissement, entretien et extension de l'éclairage public sur la commune n'a pas entièrement respecté ses engagements en termes de délai dans le cadre des travaux prévus rue du 8 mai 1945 et du lotissement du Champey.

Les nouveaux éclairages de type LED visant à réaliser des économies d'énergie et surtout à sécuriser le cheminement des écoliers et collégiens devraient être installés en début d'année 2024.

Le montant des investissements sera de 57 169 € HT cofinancés par la commune (35 313 €), le conseil départemental et le syndicat d'électricité (21 856 €).

Vidéoprotection :

Le dispositif de vidéoprotection dont l'installation est programmée consiste à positionner des caméras aux entrées de la commune, au carrefour du Caron et en seconde phase aux abords des écoles.

Le dossier administratif a pris du retard mais les subventions publiques ont désormais été demandées et l'installation du dispositif est prévue au cours du 1^{er} semestre 2024, pour assurer la sécurité de tous.



Bâtiments communaux :

Une ancienne salle associative sur le site des Tilleuls fait toujours l'objet d'une réfection par nos agents communaux en vue de transformer cet espace situé au 1^{er} étage en appartement équipé de deux chambres.

Une nouvelle signalétique a été placée à l'extérieur du bâtiment, le long de la route, afin d'identifier parfaitement la « Maison des associations Les Tilleuls ». Cela a été complété par une signalisation directionnelle dans l'enceinte de la cour pour indiquer l'accès aux utilisateurs et visiteurs.

Pour répondre à la réglementation, un limiteur de décibels va être installé à la salle des fêtes. Obligatoire dans les salles diffusant de la musique de manière amplifiée, ce système avertira les utilisateurs et coupera l'alimentation de la sonorisation au-delà du seuil légal de 102 décibels. Coût de l'installation 2 005 € HT.



Danger :
Niveau sonore
élevé



De nouveaux rideaux ont été placés dans la salle d'éveil et de repos de l'école maternelle. Une étude énergétique devient nécessaire pour ce bâtiment très consommateur d'énergies : une partie de la toiture n'est pas isolée, les menuiseries sont vieillissantes et le système de chauffage au fioul devient obsolète.

Une réflexion s'impose en prévision d'un ensemble de travaux permettant de réaliser des économies d'énergie et d'être éligible aux aides financières.

Une salle de classe de l'école de l'Orme a été équipée d'un placard durant l'été 2023 afin de rendre cet espace plus fonctionnel pour l'enseignant et les élèves.

L'association Familles Rurales va agrémenter l'espace de jeux à l'arrière du périscolaire « Les Galopins » avec la plantation d'arbustes et d'arbres pour ombrager cet endroit. Un abri viendra compléter les équipements pour stocker le matériel de jeux d'extérieur.

Informations CCOV

Mise en place du Pass Déchèterie :



Depuis le 1er janvier, le badge physique ou numérique (QR code) est obligatoire pour les particuliers désirant accéder aux déchèteries de la Communauté de Communes de l'Ouest Vosgien.

Il est encore possible d'obtenir ce pass de la manière suivante : en allant sur le site www.ccov.fr et en cliquant sur le lien indiqué, ou en prenant rendez-vous en mairie pour un accompagnement auprès du relais France Services situé au sein de l'agence postale communale.

Création d'une déchèterie à Liffol-le-Grand :

Afin de répondre aux attentes des administrés liffolois et du secteur proche, la communauté de communes de l'Ouest Vosgien vient d'acquérir un site d'une superficie de 13 000 m² sur la zone d'activité de la rue de l'Europe.

Le cahier des charges rédigé en interne opte pour une déchèterie nouvelle génération, avec zone de dépôt à plat, espace de réemploi, salle pédagogique et de prévention. L'ensemble des flux principaux y sera accepté.

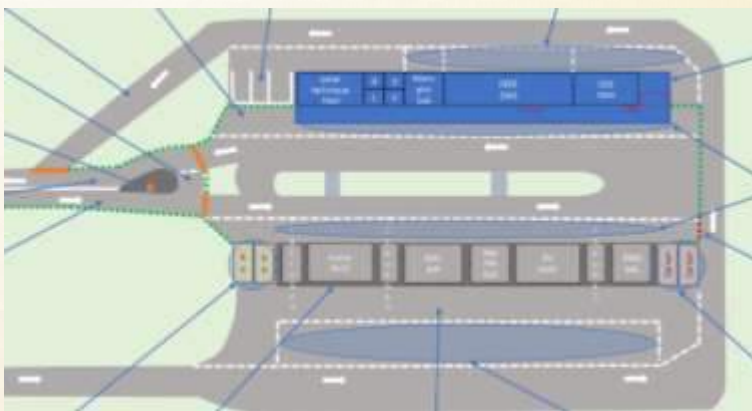


Illustration non définitive

Le bureau d'études TECTA vient de se voir confier la maîtrise d'œuvre du projet. L'année 2024 sera dédiée à la validation du projet sommaire et définitif par les instances communautaires mais également à la rédaction des divers dossiers techniques permettant de répondre à la réglementation en matière d'urbanisme et d'environnement et de préparer le marché public qui suivra.

Cette activité étant classée ICPE (installation classée pour la protection de l'environnement), l'obtention des différentes autorisations d'installation et d'exploitation est nécessaire avant de débiter les travaux.

Signalétique directionnelle :



Pour le compte des communes volontaires, la Communauté de Communes de l'Ouest Vosgien a dirigé un marché public relatif à la signalétique directionnelle.

Un arrêté préfectoral régleme ce dispositif. Il est désormais uniquement autorisé d'indiquer certains services publics et privés, le patrimoine local, les entreprises labellisées « indication géographique Siège de Liffol » ou certaines entreprises isolées ainsi que les zones d'activités.

Le montant des travaux soit 30 000 € HT est réparti à hauteur de 50 % pour la commune, 35 % pour la CCOV et 15 % pour le département. Les installations seront terminées prochainement.

Revitalisation de la commune :

Le 4 avril dernier, la commune de Liffol-le-Grand a été identifiée comme Bourg Structurant en Milieu Rural par la région Grand-Est.

Notre commune joue un rôle essentiel avec une véritable fonction de centralité en offrant notamment les principaux équipements, services et commerces. Malgré une politique volontariste de développement avec un rayonnement au-delà du territoire, menée conjointement par la CCOV et la commune, cette dernière est confrontée à une perte d'attractivité. Les conséquences de cette perte de dynamique démographique sont multiples et fragilisent un territoire bien plus large.

Durant l'année 2024, les habitants, usagers, commerçants, associations et acteurs locaux seront invités à participer à l'étude de revitalisation. Il s'agira de faire ressortir les atouts mais aussi les faiblesses et le ressenti de la population.

La finalité étant la mise en œuvre d'actions bénéfiques à l'ensemble des habitants pour renforcer le rôle central de la commune et améliorer le cadre de vie grâce à un projet global. Qui plus est, la collectivité pourra bénéficier de subventions supplémentaires pour certains projets.

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) :



Celui-ci a déjà fait l'objet de deux arrêtés retoqués par différentes instances notamment la CDPENAF, commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers qui vise à réduire l'impact des documents de planification et de l'aménagement opérationnel sur ces étendues.

Ce plan doit faire l'objet d'un nouvel arrêté en cours d'année suivi d'une enquête publique. L'arrêté définitif est prévu fin 2024 (sous réserve de validation).

Le plan local d'urbanisme intercommunal remplacera le règlement national d'urbanisme (RNU) actuellement applicable sur notre commune.

Pour rappel, avant tous travaux, il est impératif de vérifier leur conformité avec les règles d'urbanisme en vigueur, qu'il s'agisse de travaux soumis à permis de construire ou à déclaration préalable.

Il est donc fortement conseillé, de prendre attache avec le service urbanisme de la mairie afin d'éviter de commettre toute infraction d'urbanisme.

Opération Programmée de l'amélioration de l'Habitat (OPAH) :

Il s'agit d'un dispositif incitatif afin d'aider les propriétaires à améliorer leur logement en matière d'économie d'énergie, d'accessibilité et/ou de maintien à domicile.

Des interlocuteurs peuvent vous conseiller gratuitement sur les travaux à entreprendre, aider à la constitution des dossiers et rechercher les possibilités d'aides financières.

Une permanence est à votre disposition, dans les locaux de la mairie, sans rendez-vous, le deuxième lundi de chaque mois.



Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Vill'âges Bien vieillir :

A l'initiative du conseil départemental, une animation à destination des seniors a eu lieu à la salle des fêtes afin de promouvoir le bien vieillir à domicile et hors domicile.

Dans « un bus de l'autonomie » des présentations sur les astuces, aménagements et aides publiques ont été proposées.

Les situations personnelles peuvent être étudiées après rendez-vous avec des ergothérapeutes.



Bons loisirs :



Le centre communal d'action sociale a renouvelé sa démarche à destination des jeunes âgés de 3 à 16 ans domiciliés sur la commune. Un seul bon est attribué par enfant et par année scolaire.

L'objectif est d'apporter un soutien financier aux familles, mais aussi aux associations locales, tout en permettant aux enfants de découvrir et pratiquer une activité sportive.

Calculé en fonction du quotient familial, le bon d'un montant de 25 à 50 euros est déduit de la cotisation à l'association à laquelle l'enfant adhère.

Action Téléthon :

Le 1^{er} décembre, le chanteur et guitariste Vincent AUBERTIN animait une soirée à la salle des fêtes avec un récital de variétés françaises.

L'entrée était libre mais les dons déposés par les spectateurs ont permis de reverser la somme de 438 euros auprès du Téléthon.

Merci pour votre générosité.



Opération « Mon sapin me ressemble » :



Comme l'an passé, diverses associations et organismes volontaires, notamment les écoles maternelle et élémentaire, le cours d'anglais, le périscolaire les Galopins, la crèche Bisous Calins, les EPHAD et l'association Simon Coeur, Leschanges liffolois, le club du patchwork, le gué liffolois, le badminton, les amis des vergères et la bibliothèque ont participé à la création de sapins originaux correspondants à leur activité.

Les membres du CCAS félicitent toutes ces personnes et les remercient pour leur engagement et leur attachement à la vie communale.

Après-midi récréatif salle des fêtes :



Nul besoin de se déplacer très loin pour assister à une soirée cabaret.

En ce 25 novembre, dès les premiers sons de guitare électrique, les 140 personnes conviées par le CCAS retrouvaient leur éternelle jeunesse.

Les rires et surtout les chansons de variétés françaises interprétées par les professionnels Bibi Milési et Allan, généraient rapidement une ambiance festive.

Après le goûter, tout un répertoire de danses était destiné à assouplir les articulations, excellent moyen de garder la forme à la retraite.

Le splendide décor, imaginé et réalisé avec talent et dextérité par les membres du CCAS, sublimait la salle et les tables pour cet agréable moment de partage et de convivialité.



Après-midis récréatifs dans les maisons de retraite :



Le 9 décembre, les résidents des deux maisons de retraite de la commune étaient mis à l'honneur.

Le président du CCAS, Cyril VIDOT, et ses membres avaient convié Christelle HARAU, chanteuse accordéoniste pour assurer l'ambiance sous les applaudissements.

Musique, goûter, cadeaux déclenchèrent le sourire et la satisfaction de pouvoir participer aux festivités de fin d'année.



Bons de fin d'année destinés aux aînés :

496 bons de fin d'année ont été distribués lors de l'après-midi récréatif ou dans les boîtes aux lettres pour les personnes âgées de 68 ans et plus ou handicapées.

Ces bons d'un montant de 25 euros par personne peuvent être utilisés dans les commerces liffolois jusqu'au 31 mars 2024.



Informations culturelles

Musée d'histoire Bernard Counot :

Avec une nouvelle signalétique sur sa façade Ouest, le musée invite les visiteurs à découvrir ses expositions permanentes et temporaires, véritables initiations à l'art, à savoir :

- le concours photos nature de la jeunesse,
- les maquettes d'avions en bois réalisées par M. René HUIN, sculpteur,
- les poupées en porcelaine confectionnées entièrement à la main par Mme Josette COLAS,
- l'exposition Thérapies picturales présentée par l'artiste normand Bernard CLARISSE,
- l'exposition des œuvres de peintres locaux sur le thème d'air et d'eau (adultes et scolaires).



Bibliothèque André Mouzon :

Nicolas BONNET a pris ses fonctions au centre culturel André Mouzon. Il souhaite en faire un lieu de partages et d'échanges.

Il vous convie à profiter d'un instant convivial et à vous poser avec un livre en savourant une tasse de café.

Le mardi matin, les écoliers y participent à des séances de lecture.

Contes, musique, expositions de photos anciennes sont également à votre disposition.

N'hésitez pas à venir le rencontrer, il sera ravi de votre visite.



Animations de fin d'année

Loterie de Noël : Le calendrier de l'Avent

La commission en charge des animations a souhaité proposer pour les fêtes de fin d'année une loterie destinée aux habitants de Liffol-le-Grand à compter de l'âge de 16 ans.

Chaque foyer s'est vu remettre un coupon de participation, comportant des numéros de 1 à 24 correspondants chacun à un lot, à déposer dans la boîte aux lettres située sur la place d'Armes.

Les 24 heureux gagnants, tirés au sort, ont été conviés à une réception pour la remise des cadeaux (un seul par foyer) pour une valeur totale de 600 euros.



Les lutins malins :



La commission en charge de la jeunesse n'a pas oublié les plus jeunes, âgés de 3 ans à 15 ans.

Sur le thème du lutin ou du troll, il s'agissait pour les plus petits de fournir une photo avec ce déguisement et pour les plus grands de réaliser une œuvre confectionnée à la main.

Exposées dans la vitrine de la place d'Armes, les réalisations et photographies ont été récompensées par différents lots, pour un montant total de 250 euros.

Chocolats :

Quelques élus se sont mobilisés pour la jeunesse en offrant des sachets de chocolats aux élèves des écoles maternelle et élémentaire, au conseil municipal des enfants et des jeunes ainsi qu'aux bambins de la crèche.

Des friandises ont également été distribuées à la sortie de la salle des fêtes lors des festivités de Saint Nicolas organisées par le comité des fêtes.

Le personnel communal, celui des EHPAD, de la crèche, du périscolaire et des sapeurs-pompiers, les jeunes sapeurs-pompiers et les enseignants ont été remerciés eux aussi au moyen de friandises chocolatées.



Informations diverses

Fête patronale de la Saint Vincent :



Du 21 au 29 janvier 2023, comme tous les ans, pour le grand plaisir des enfants et de leurs parents, les forains se sont installés sur la Place d'Armes pour la traditionnelle fête patronale de la Saint Vincent durant deux week-ends et un mercredi.

Manèges, autos-tamponneuses, pêche aux canards et confiseries étaient au rendez-vous. Malgré une météo capricieuse et froide, les jeunes liffolois et leurs parents ont répondu présents pour passer de joyeux moments.

Les forains seront de retour du 20 au 28 janvier 2024.

Repas du 29 janvier et du 11 novembre 2023 :

Comme à l'accoutumée, fin janvier, un déjeuner musical est proposé aux plus de 60 ans de la commune, aux personnes handicapées ainsi qu'aux adhérents d'associations locales.



Pour 2024, la date est fixée au 28 janvier à l'occasion de la fête de la Saint Vincent, patron de la paroisse.

Le mois de novembre compte également un jour de retrouvailles pour les aînés. A l'issue de la commémoration du 11 novembre au monument, rendez-vous est donné pour partager un repas à la salle des fêtes dans une ambiance musicale.

Accueil des nouveaux résidents :

De mai 2022 à mai 2023, une vingtaine de nouveaux foyers se sont installés à Liffol-le-Grand, endroit où il fait bon vivre.

Pour faciliter leur adaptation par le biais de rencontres et animations, en partenariat avec la CCOV, un coffret de bienvenue leur a été offert au cours d'une réception en mairie.

Ce coffret est destiné aux personnes en provenance de l'extérieur du territoire de la CCOV. Il contient des informations utiles à la vie quotidienne, des entrées pour le cinéma, la piscine et les salles de spectacles.



13 et 14 Juillet :



En ce jour de fête nationale, le public s'est rendu en nombre au parc des Vergères.

Après les feux d'artifice et l'animation musicale de la veille au soir, petits et grands ont testé leur adresse aux différents stands d'animation le 14 juillet. Outre les divers lots offerts aux enfants, les adultes eux aussi n'ont pas résisté à la tentation d'un plaisir glacé, d'où une longue file d'attente devant le stand de glaces.

Un grand merci aux bénévoles qui ont largement contribué à la réussite de cette belle journée.

Eclairage public :



Le plan de sobriété énergétique impulsé par les services de l'état et résultant d'une accélération du dérèglement climatique nous incite tous, usagers et collectivités, à adapter nos consommations énergétiques.

Pour la commune, cela passe par une régulation des températures de chauffe dans nos bâtiments et une réduction des plages de fonctionnement de l'éclairage public. Celui-ci est donc maintenu jusqu'à 22h30 du dimanche au jeudi, jusqu'à minuit le vendredi soir et toute la nuit du samedi au dimanche.

Ainsi, la consommation électrique est réduite d'environ un tiers pour l'éclairage public.

Distributeur automatique de billets :

Celui-ci est toujours en service grâce à une participation financière de la commune et des communes voisines volontaires pour 50 % des frais de fonctionnement. Les 50 % restants sont pris en charge par la banque.

Un bilan sera réalisé fin janvier afin de connaître la fréquentation du dispositif, le montant des frais réels sur l'année 2023 et les perspectives pour 2024.

Mobilité solidaire :



Pour les personnes qui rencontrent des difficultés pour se déplacer, il est possible de solliciter le service « mobilité solidaire » présent sur notre territoire pour des trajets indispensables de courte distance.

Pour venir en aide à ceux qui sont dans le besoin, il est possible de vous inscrire en tant que conducteur bénévole, étant précisé qu'un défraiement sera réalisé.

Pour tout renseignement, pour demander un transport ou pour s'inscrire en tant que bénévole, vous pouvez contacter le 03 72 60 05 10.

Nouvelles activités :

- >>> Solaire Liffolois :
Installateur photovoltaïque et électricité générale
8 Place d'Armes
Monsieur Patrice EHRET 06 72 62 14 23

- >>> MOUKIK :
Accessoires pour animaux
19 Route de Chaumont
Madame Morgane CHANEL contact@moukik.fr

- >>> Plomberie Service :
Rue de l'Europe
03 10 45 05 70

- >>> SARL Chemin Max :
21 Quai Militaire
Reprise de l'activité par le groupe EMBLEM 03 29 06 65 43

- >>> M.P. Tabac :
7 Route de Neufchâteau
Reprise de l'activité par Monsieur Jonathan PLUMET 03 29 06 64 02

Nos forêts

Affouages :



L'affouage est une pratique datant du moyen-âge. A cette époque, le seigneur des lieux accordait à ses vassaux le droit de récolter du bois de chauffage dans les forêts. Ce droit valait pour chaque foyer, « affouer » en ancien français signifie « allumer », d'où cette pratique.

C'est la deuxième année que la commune octroie plusieurs parts par foyer (maximum quatre). Chaque part revient à 55 euros pour une distribution d'environ 12 à 15 stères de bois.

Pour la saison 2023/2024, 98 affouagistes se sont inscrits pour 140 parts à attribuer, par tirage au sort, dans les parcelles 85, 86, 95, 98 et 100 au Chênois ainsi que dans les parcelles 20, 27 et 39 au Grand Côté.



Entretien et plantations au Chênois :



Des travaux forestiers ont été réalisés au Chênois, à l'automne 2021, dans les parcelles 93, 94 et 102 sur une superficie de 4,6 hectares. 5600 plants de chêne sessile et de pin Laricio y ont été plantés.

Pour mieux repérer les jeunes plants dans une végétation très dense, élus, chefs de filets et bénévoles ont installés des tuteurs.

Les plantations dépérissantes seront prochainement remplacées par le prestataire qui a l'obligation contractuelle d'assurer leur remplacement à titre de garantie.

Valorisation de nos espaces :

Des plantations d'arbres et arbustes sont prévues pour agrémenter la rue du 8 mai 1945 ainsi que les parkings du collège et de l'AFPIA. Le passage piétonnier entre le parking de l'école de l'Orme et la rue de la Croisette ne sera pas oublié avec une bordure d'arbres fruitiers et de jachère fleurie.

Rappel :

Notre forêt se porte « comme un charme » !

Chacun doit en être acteur, préservons-la. Les travaux d'entretien réalisés par les affouagistes, chasseurs, forestiers et bénévoles doivent être soulignés.

Pour autant, dépôts sauvages, déchets et véhicules motorisés non autorisés viennent remettre en question le travail de ceux qui veillent tous les jours au bien-être de notre richesse patrimoniale.

Soyons des acteurs responsables.



L'environnement

Chasse :

2023 fut l'année du renouvellement de 3 baux de chasse, pour 9 ans. Les adjudicataires retenus sont :

- Pour le Grand Côté, Monsieur Bernard CORDEL
- Pour le Petit Côté, Monsieur Thierry CHABOISSIER
- Pour le Chênois, Monsieur Jérôme MATHIEU

Les derniers jours de chasse prévus début 2023 sont les suivants :

	Grand côté	Petit côté	Le Chênois
Janvier	Dimanches 07, 14, 21 et 28 Lundi 22	Samedis 06 et 20 Lundis 08 et 22	Lundis 08 et 22
Février	Dimanches 04, 11, 18 et 25 Lundis 12 et 26	Samedis 03 et 17 Lundi 05	Lundi 05 Vendredi 23



Opérations de printemps et compostage :



Une distribution aux administrés intéressés de broyat provenant de la taille des végétaux, à utiliser pour le paillage, ainsi que de terreau a été effectuée le 1^{er} avril 2023.

Cette matière organique et précieuse qu'est le compost provient des sites de compostage partagés, alimentés par les apports des usagers. Ces sites répondent à la réglementation de la loi AGECE (loi anti-gaspillage) applicable à compter du 1^{er} janvier 2024. Le service compétent en matière de collecte doit proposer une alternative à chacun pour détourner les bio-déchets des bacs à ordures ménagères.



Ramassage des déchets par les écoliers :



Les enfants sont sensibilisés au fait qu'un déchet n'a pas sa place dans la nature.

Participer chaque année aux opérations de ramassage des déchets qui polluent les sols et souillent nos paysages, c'est leur montrer l'exemple, mais ne pas les jeter c'est encore mieux. La pédagogie est dès lors importante pour sensibiliser toute la population à cette problématique.

Collectes déchets (ménagers, recyclables et végétaux) :

ATTENTION : Les jours de collecte évoluent en 2024 !

Pensez à sortir votre bac à ordures ménagères, vos sacs jaunes, la veille de la collecte et MERCI de rentrer votre bac après le passage du camion.

Le calendrier des collectes est consultable sur le site de la communauté de communes de l'Ouest Vosgien et de la mairie. Il est distribué dans les boîtes aux lettres et est disponible en mairie au format papier.



Cadre de vie :

Un des objectifs des agents du service technique et des élus est d'embellir la commune et d'améliorer le cadre de vie.

Vous pouvez participer à cette action en entretenant les abords de vos habitations.

Un petit geste de chacun (désherbage, ramassage des feuilles mortes, déneigement) peut rendre la commune plus agréable, pour le plaisir de tous.



Félicitations à nos agents du service technique pour l'originalité des décorations qu'ils réalisent, pour la créativité dont ils font preuve année après année et pour l'entretien de la commune. Merci également aux élus et administrés qui participent à l'embellissement du cadre de vie.

Demande d'attestation de logement vacant :



La taxe d'habitation est due pour les résidences secondaires habitables. Elle est établie annuellement selon votre situation au 1er janvier de l'année d'imposition. Afin de bénéficier d'une exonération fiscale, il convient d'adresser tout justificatif prouvant que le logement est inhabité et non meublé à cette date.

La mairie de Liffol-le-Grand accepte de délivrer une attestation de logement vacant. La demande est à adresser par courrier ou par mail à l'attention de Monsieur le Maire avant le 11 février 2024, délai de rigueur. Cette demande doit comporter le nom du propriétaire, l'adresse de la résidence principale, le numéro de téléphone, l'adresse mail ainsi que l'adresse précise de la résidence secondaire concernée.

Dès réception de la demande, le propriétaire sera contacté pour convenir, en sa présence, d'un rendez-vous avec un représentant de la commune qui vérifiera sur place que l'habitation est inoccupée et vide de tout meuble. Après la visite, l'attestation sera adressée au propriétaire.

Aucune attestation ne sera délivrée au-delà du 11 février 2024 !

Renouveler sa carte d'identité ou son passeport :

Pour rappel, les demandes de passeport et de carte nationale d'identité ne sont plus établies à la mairie de Liffol-le-Grand. Il faut se rapprocher du service de police municipale de Neufchâteau.

1^{ère} étape : Pré-demande sur <https://ants.gouv.fr>

Création d'un nouveau compte et/ou possibilité de se connecter avec France Connect.

2^{ème} étape : Prendre rendez-vous auprès de la police municipale de Neufchâteau

La présence du demandeur est obligatoire au dépôt de la demande et à la remise du titre.

TEL : 03.29.95.20.23

MAIL : passeport@mairie.neufchateau.fr

HORAIRE D'OUVERTURE : lundi : 9h00-11h45 et 13h30-16h45,
du mardi au vendredi : 8h30-11h45 et 13h30-16h45.

Documents à fournir :

- Récapitulatif de la pré-demande avec QR code,
- e-photo de moins de 6 mois (disponible dans les photomaton agréés),
- Justificatif de domicile de moins d'un an,
- Ancien titre (passeport ou carte d'identité).
- En cas de perte/vol : fournir la déclaration de perte ou vol (cerfa 14011*02).
- Pour la CNI : timbre fiscal de 25 €, uniquement en cas de perte ou de vol.
- Pour une première demande de CNI, un acte de naissance de moins de 3 mois ou le passeport périmé de moins de 5 ans.
- Pour le passeport : un timbre fiscal de 86 € pour les personnes majeures, 42 € pour les 15-17 ans, 17 € pour les moins de 15 ans, à fournir pour le rendez-vous.
- Pour une première demande de passeport, un acte de naissance de moins de 3 mois ou la carte d'identité.



Relais France Services :



Vous avez besoin d'aide pour toutes démarches administratives et en ligne ? Le relais France Services est là pour vous accompagner au sein des locaux de l'agence postale communale. Demande de passeport, de carte d'identité, déclarations fiscales, carte grise, dossier de retraite, RSA, inscription pôle emploi, contact CAF, CPAM, création d'adresse mail ...

Uniquement sur rendez-vous auprès de l'accueil de la mairie

OCCUPATION SALLE DES FETES 2024

JANVIER		FEVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUN	
1 L	1 J		1 V		1 L		1 M		1 S		
2 M	2 V		2 S		2 M		2 J		2 D		
3 M	3 S	LOTO	3 D		3 M		3 V		3 L	EPS - DON DU SANG	
4 J	4 D	du Scrabble	4 L		4 J		4 S		4 M		
5 V	5 L		5 M		5 V		5 D		5 M		
6 S	6 M		6 M	AG - AMAP	6 S	AJAL	6 L		6 J		
7 D	7 M		7 J		7 D	Bourse aux vêtements	7 M		7 V		
8 L	8 J		8 V		8 L		8 M	Commune	8 S		
9 M	9 V		9 S		9 M		9 J		9 D	ELECTIONS	
10 M	10 S	CDF	10 D		10 M		10 V		10 L		
11 J	11 D	Repas Dansant	11 L		11 J		11 S	Privé	11 M		
12 V	12 L		12 M		12 V		12 D	Privé	12 M		
13 S	13 M		13 M		13 S	LOTO	13 L		13 J		
14 D	14 M		14 J	EPS - DON DU SANG	14 D	Amis des Vergères	14 M		14 V		
15 L	15 J		15 V		15 L		15 M		15 S	CDF	
16 M	16 V		16 S	Repas	16 M		16 J		16 D	Fête de la Musique	
17 M	17 S	BAL - ASL COUSSEY	17 D	Elus	17 M		17 V		17 L		
18 J	18 D	GREUX	18 L		18 J		18 S	LOTO	18 M		
19 V	19 L		19 M		19 V	Ecole 14h / 16h30 - AG CDF 20h	19 D	Basket	19 M		
20 S	20 M		20 M		20 S		20 L		20 J		
21 D	21 M	AG Liffol Moto Verte	21 J		21 D		21 M		21 V	Ecole Concert	
22 L	22 J	CCOV - Habitat	22 V		22 L		22 M		22 S		
23 M	23 V	Repas Ecole	23 S		23 M	LOTO	23 J		23 D		
24 M	24 S		24 D	Leschanges	24 M		24 V		24 L		
25 J	25 D		25 L		25 J		25 S		25 M		
26 V	26 L		26 M		26 V		26 D		26 M		
27 S	27 M	Repas	27 M		27 S		27 L		27 J		
28 D	28 M	Commune	28 J		28 D		28 M		28 V		
29 L	29 J		29 V		29 L		29 M		29 S		
30 M	30 V		30 S		30 M		30 J		30 D		
31 M	31 S		31 D				31 V				
JUILLET		AOÛT		SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DECEMBRE	
1 L	1 J		1 D		1 M		1 V		1 D		
2 M	2 V		2 L		2 M		2 S		2 L		
3 M	3 S		3 M		3 J		3 D		3 M		
4 J	4 D		4 M		4 V		4 L		4 M		
5 V	5 L		5 J		5 S	Familias Ruelles - LOTO	5 M		5 J		
6 S	6 M	Privé	6 V		6 D	AJAL - Bourse vêtements	6 M		6 V		
7 D	7 M	Mariage	7 S	Scrabble	7 L		7 J	EPS - DON DU SANG	7 S	CDF - Saint-Nicolas	
8 L	8 J		8 D	Tournoi de scrabble	8 M		8 V		8 D	CDF - Saint-Nicolas	
9 M	9 V		9 L	EPS - DON DU SANG	9 M		9 S		9 L		
10 M	10 S		10 M		10 J		10 D		10 M		
11 J	11 D		11 M		11 V		11 L	Commune	11 M		
12 V	12 L		12 J		12 S	Liffol	12 M		12 J		
13 S	13 M		13 V		13 D	Moto - Cross	13 M		13 V		
14 D	14 M	Commune	14 S	LOTO	14 L		14 J		14 S	POMPIERS	
15 L	15 J		15 D	CDF	15 M		15 V		15 D	Sainte-Barbe	
16 M	16 V		16 L		16 M		16 S	LOTO	16 L		
17 M	17 S	Privé	17 M		17 J		17 D	Basket	17 M		
18 J	18 D	Baptême	18 L		18 V		18 L		18 M		
19 V	19 L		19 J		19 S	ARD	19 M		19 J		
20 S	20 M		20 V		20 D	Bal	20 M		20 V		
21 D	21 M		21 S	LOTO	21 L		21 J		21 S	JML	
22 L	22 J		22 D	Leschanges	22 M		22 V		22 D	Spectacle de Noël	
23 M	23 V		23 L		23 M		23 S	JML	23 L		
24 M	24 S		24 M		24 J		24 D	Repas Ste Cécile	24 M		
25 J	25 D		25 M		25 V		25 L		25 M		
26 V	26 L		26 J		26 S		26 M		26 J		
27 S	27 M		27 V		27 D		27 M		27 V		
28 D	28 M		28 J		28 S		28 L		28 M		
29 L	29 J		29 V		29 L		29 M		29 S		
30 M	30 V		30 L		30 M		30 J	Commune	30 L		
31 M	31 S		31 D		31 J				31 M		
DON DU SANG	EVENEMENT organisé par la commune			EVENEMENT ASSOCIATION		REPAS		LOTO			